



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2020 à 13H

Date de la convocation : 27 novembre 2020

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 4 décembre 2020 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Olivier CHAMBON, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Éric GARRET, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Bernard LORTON, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Daniel BALISONI, Claude GOUILLON-CHENOT.

Membres du Bureau absents excusés :

Stéphane RODIER, Bernard VIGNAUD, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER Sophie, DELAIGUE, Jean-François DELAIRE, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Helene BOUDON, Sylvain HERMAN.

Membres ayant donné pouvoir :

← Rachel BOURNIER à Tony BERNARD

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DE THIERS DEMANDE DE CONTRIBUTION

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180712-14 du 12 juillet 2018 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

Vu la convention du PIG de Thiers n° 063-02-2018 du 12 octobre 2018 signée par l'État, l'Anah, Action Logement, la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG de Thiers, la Communauté de communes a reçu 2 dossiers de demandes de contributions de propriétaires occupants pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

16

Membres du Bureau représentés:

2

Total votants :

18

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
ZENUT Madeleine	PO	1 rue des Charles	16 454,96 €	précarité énergétique	500,00 €
ARSLAN Ramazan	PO	9 route du Fau	20 000,00 €	précarité énergétique	500,00 €
TOTAL			36 454,96 €	/	1 000,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus pour un montant de **1 000,00 euros** ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 18

Conseillers présents : 16

Représentés : 2

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 18

Pour : 18

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

